

Nous vous l'avions promis : l'équipe municipale réalise l'apport d'information que nous souhaitions régulière. Evolutions de notre commune, informations importantes ; où en sommes-nous ? Deux magazines complets par an, avec entre chaque parution un En'tract comme celui-ci. La situation actuelle pour la nouvelle équipe municipale est forcément frustrante, d'annulation en annulation, de report en report, d'incertitudes sur l'avenir proche. Beaucoup de décep-

tion bien évidemment, mais qui redouble l'envie de préparer l'avenir pour notre commune.

Malgré les difficultés, nous allons continuer à oeuvrer, à transformer, étape par étape, selon les possibilités économiques tout en avançant toujours notre slogan : « ça va bouger à Le Boulay » qui reste d'actualité.

Le maire, Patrice POTTIER



AGENDA

❑ Mars à juin 2021

Prolongement de l'exposition de M. ERARD sur le Castelrenaudois à la mairie.

❑ 28-29/08/2021 : Le Dé-Boulay

Trail organisé par le « BTB ».

❑ 16/10/2021 : Moules frites

Soirée organisée par le Comité des Fêtes.

ACTU' MINUTE

❑ Vaccination Covid-19

Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prioritaires. Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site : www.sante.fr. Pour toute assistance complémentaire, contacter la mairie.

❑ Signalisation routière

De nouveaux panneaux ont été installés sur le Haut Bourg et la Tétarderie pour notamment rappeler le 30km/h de rigueur.

❑ Sondage sur le site Internet

Notre site ayant été complètement rénové, la commission communication attend vos avis objectifs par le biais de micro-sondages. Merci d'avance de votre participation !

❑ Le grand prix du Boulay

Une course cycliste est envisagée le 11 avril prochain (sous réserve de l'accord du Préfet). Nous espérons pouvoir vous en dire plus très prochainement.

❑ Incivilités

Ces derniers temps, des incivilités se multiplient (poubelles privées déposées sur la voie publique ou dans les poubelles publiques, masques trainant par terre, etc.). Merci de rester vigilants pour le bien de tous.

RELAIS QUARTIER

➤ Qui sont-ils ?

Les relais quartiers sont constitués de cinq élus référents mis à disposition des administrés par secteur d'habitation :



Patrick NEVEU
Le Bourg



Philippe JARDIN
Les Écart



Christian MICHENEAU
La Boisselière



Nicolas PORCHER
Le Haut Bourg



Gwénaëlle RIVOAL
La Touche

➤ Quel rôle ont-ils ?

Les relais quartiers interviennent en tant qu'intermédiaires entre les personnes domiciliées sur leurs secteurs respectifs et la mairie :

- d'une part, ils s'assurent de la bonne diffusion des informations qui émanent de la mairie vers les administrés (distribution des documents dans vos boîtes aux lettres notamment) ;
- d'autre part, ces élus de proximité sont à l'écoute des habitants de leurs quartiers, quelles que soient les difficultés rencontrées, et ont pour rôle de relayer leurs différentes demandes vers la mairie. Ils signalent également les éventuels problèmes rencontrés sur leurs secteurs (ex : dysfonctionnement de l'éclairage public...).

N'hésitez pas à les interpeller lorsque vous les croisez ou à déposer un mot dans leurs boîtes aux lettres.

COMMENT S'APPELLENT LES HABITANT(E)S DE NOTRE COMMUNE ?

Vous vous êtes sûrement déjà posé cette question : boulayen(ne)s, boulaysien(ne)s ? Vous avez peut-être déjà demandé à vos amis, vos voisins... pour connaître la réponse.

Eh bien, quoi qu'on vous ait dit, il n'y a pas de nom officiel. En effet, le nom des habitants de notre commune n'est pas déposé. Pour remédier à cela et répondre définitivement à cette question, nous proposons à tous les habitants de la commune de faire ce choix au travers d'un sondage que nous lançons ce jour.

Ce sondage se clôturera le 30 avril 2021.

Le résultat sera publié dans notre prochain magazine municipal et le nom retenu sera déposé officiellement.

Pour participer, vous pouvez envoyer un email à contact@leboulay.fr, par téléphone en appelant la mairie au 02 47 56 82 35 ou par écrit en adressant votre courrier à la mairie en indiquant vos nom, prénom et adresse.

L'équipe municipale vous remercie de votre participation.

COMMISSIONS MUNICIPALES

En amont du Conseil Municipal, les commissions se regroupent pour échanger et faire des propositions sur les différentes thématiques constituant la vie de la commune.

Elles sont constituées du maire qui est président de droit, d'un vice-président voté par les élus, ainsi que d'adjoints et de conseillers municipaux.

Chaque vice-président (cf. cadres ci-dessous) est en charge de la coordination de sa commission (planification des réunions, suivi de l'avancement des projets, etc.).

Les travaux et propositions de ces commissions sont remontés en conseil municipal pour présentation et approbation. Voici les principales commissions :

COMMISSIONS PERMANENTES

FINANCES

composée de 8 élus

Lydie BOUVIER

- Établissement des investissements (obligatoires et de projets)
- Élaboration du budget à soumettre aux élus

SOCIAL

composée de 5 élus

Christian MICHENEAU

- Travail auprès des personnes en situation de précarité ainsi que de nos aînés
- Gestion du colis de fin d'année pour nos aînés

COMMUNICATION

composée de 6 élus

Lydie BOUVIER

- Gestion du site internet
- Rédaction du magazine municipal
- Rédaction de l'En'Tract, lettre d'information

COMMISSIONS TEMPORAIRES DES PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE

composée de 9 élus

Marc QUID'BEUF

- Définition des développements (infrastructures, commerces, environnement, culture, loisirs, etc.) souhaités par les élus

FÊTE DE NOËL

composée de 8 élus

Laure MAUNY

- Choix des artisans et commerçants pour le marché de Noël.
- Choix des animations
- Décorations de Noël

BOÎTE À LIVRES

composée de 5 élus

Lydie BOUVIER

- Installation de boîtes à livres
- Etablissement du règlement de celle-ci
- Sélection des livres proposés aux lecteurs

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

➤ Où s'inscrire et comment ?

- En mairie, en fournissant un justificatif de domicile et un justificatif d'identité et en remplissant le cerfa n°12669*02 disponible en cliquant sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> ;
- En ligne, sur le site www.service-public.fr ;

➤ Quand ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année, sauf en cas d'année électorale comme en 2021. Sachant que les dates des élections Départementales et Régionales sont fixées les **13 et 20 juin 2021**, vous devrez vous inscrire au plus tard **le vendredi 30 avril 2021**.

Vous pouvez vérifier votre bonne inscription sur les listes électorales en vous connectant sur le site internet www.service-public.fr et en remplissant un petit questionnaire.

LES CENTRES MUSICAUX RURAUX

L'éducation musicale figurant au programme de l'éducation nationale, les élèves de maternelle de l'école Jean BOUHOURS avec leur maitresse Mme Sandrine DELGADO ont pu participer au projet « tous en musique ».

Ce projet a pu être mis en place grâce aux Centres Musicaux Ruraux (CMR) d'Indre-et-Loire coordonnés par M. AUBIN qui proposent un projet ayant pour objectif la mise en place d'une chorale éphémère.

De plus « tous en musique » est soutenu financièrement par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale.

Les CMR, sont une association favorisant l'accès à la musique pour tous.

Ils interviennent dans divers domaines d'activité dont le milieu scolaire qui permet à tous les enfants d'avoir une éducation et une pratique musicale.

Après plusieurs échanges avec M. AUBIN et Mme MASSET, musicienne intervenante,

Mme DELGADO et les élèves se sont lancés dans ce beau projet.

Lors des 3 séances, les élèves ont travaillé de manière originale avec Mme MASSET. Pour la dernière séance, les enfants avaient pour spectateurs des élus de la commune, de la Communauté de Commune et une correspondante de La Nouvelle République (parution dans le journal du 30 janvier).

Un film a été réalisé grâce à l'autorisation de tous les parents pour garder en souvenir ce beau projet.

L'objectif final serait de pérenniser les interventions de la musicienne intervenante, en cotravaillant avec toutes les enseignantes de l'école.

Petits et grands ont adoré ce projet et ont regretté que cela soit déjà terminé.

Merci à Mme DELGADO pour sa participation à la rédaction de cet article.



Retrouvez-nous sur www.leboulay.fr



Mairie du Boulay

2 allée des Tilleuls

37110 LE BOULAY

Tel : 02 47 56 82 35

Email : contact@leboulay.fr

N°1 – Mars 2021 – Publication semestrielle

Directeur de la publication : Patrice POTTIER

Rédaction : Commission Communication

Maquettage / Montage : Loïc HERRY

Crédits photos : Didier RONFLARD

Impression : Imprimerie TROTTEREAU (tirage : 400 exemplaires)